

L'Appel à Projets Jeunes :

La Mutualité Sociale Agricole organise, comme chaque année, le concours

« Mieux vivre en milieu rural »

visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans.

L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront se dérouler sur le département et leur contenu devra viser :

- **à créer des espaces de vie, des lieux d'échanges et de rencontres au sein de la commune ou du canton ;**
- **à faciliter la vie en milieu rural des jeunes.**

Un projet primé au niveau départemental reçoit une bourse et cette sélection ouvre la porte au concours national, où, si le projet est de nouveau primé, une deuxième subvention est attribuée.

- Concerne des groupes d'au moins trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés MSA ou vivant en milieu rural (communes de moins de 15 000 habitants)
- Les projets peuvent porter sur 3 domaines :
 - Culture (culture, traditions, arts, loisirs ...)
 - Santé (prévention santé physique ou psychique, qualité du cadre de vie...)
 - Vivre ensemble (découverte de l'autre, lutte contre la discrimination, lien social, liens intergénérationnels, solidarités, animations, lieux d'échanges ...)
- Dossier à retirer sur le site de la MSA à partir de février
- Dossier à ramener à la MSA pour fin avril début mai
- Concours local mi juin et remise des prix en local

Les membres du jury prennent en compte l'implication des jeunes, l'impact du projet sur le territoire, la dimension solidaire du projet, l'originalité et la qualité.

Quelques exemples de projets primés les années précédentes : construction d'un char et défilé le jour de la fête communale, journée graffiti pour redonner un « coup de jeune » à un vieux bâtiment, organisation d'une fête de la musique, création d'un parcours de BMX ...